

Politique de PMU

L'Approche basée sur les droits



Politique de PMU sur l'Approche Basée sur les Droits

Approuvée par l'équipe de direction de PMU le 22/08/2019.

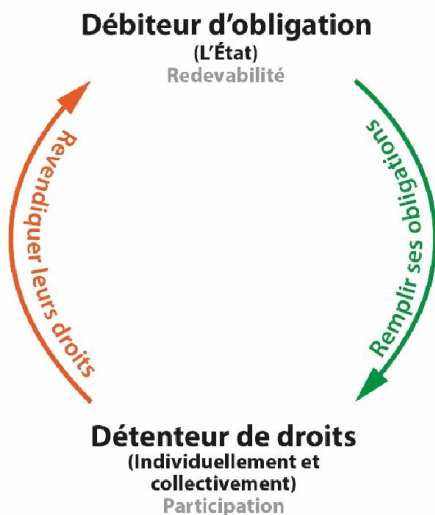
Introduction

Cette politique décrit la vision de PMU sur l'approche basée sur les droits (ABD). Elle s'applique à toute intervention et à tout programme financés par PMU et sert de guide pour les décisions et la mise en œuvre des projets de développement et de l'aide humanitaire. Elle sert aussi d'instrument pour façonner des structures et systèmes organisationnels, aussi bien en Suède que globalement. Elle peut également être employée par nos partenaires comme un outil pour comprendre l'ABD, comment l'appliquer dans nos différents projets et interventions, et comment elle pourrait contribuer à la transformation sociale, à long terme.

PMU est convaincu que tous les êtres humains sont détenteurs de la même valeur et des droits égaux. Cette conviction correspond à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et ses conventions, qui aussi soulignent la valeur unique de l'individu. En effet, L'ABD est l'application des droits humains, car elle nous aide à assurer que la valeur égale et les droits égaux soient au centre de tout travail de développement et d'assistance humanitaire dans lequel PMU est engagé et soutient financièrement.

Qu'est-ce que l'ABD?

L'ABD est à la fois un cadre normatif, intégré et un outil d'analyse qui assure que la perspective des droits humains soit incluse de façon systématique dans tout le processus de développement et de l'aide humanitaire. L'ABD cherche à changer la relation entre les acteurs de développement et les personnes qui vivent dans des situations vulnérables, afin que cette relation ne soit plus définie sur la base de charité et d'impuissance mais qu'elle soit une relation définie en termes d'obligation et de droits. L'élément central de l'ABD est de souligner la reconnaissance des droits des individus et des obligations et responsabilités des États et d'autres autorités pour le respect et la réalisation de ces droits.



C'est dans l'idée de l'autonomisation que se trouvent les racines d'une approche au développement basée sur les droits. Les personnes dans les situations vulnérables, les détenteurs de droits, doivent toujours être inclus et autonomisés afin qu'ils soient des agents de changement. Il y a beaucoup de dimensions de pauvreté, elle ne se réduit pas à un manque de ressources matérielles mais elle consiste aussi en un manque d'accès au pouvoir, un manque de voix, de sécurité, d'opportunités, de choix etc. L'ABD nous permet d'aborder ces différents aspects de la pauvreté et de contribuer à la transformation de la société. L'objectif de l'autonomisation est d'améliorer la

capacité d'agir et la participation des détenteurs de droits, en leur donnant la possibilité de revendiquer leurs droits et de tenir les débiteurs d'obligations pour responsables. Dans beaucoup de cas, il est aussi nécessaire de travailler avec les débiteurs d'obligations, en les soutenant dans le renforcement de leurs capacités ainsi qu'en influençant leur volonté de travailler pour la réalisation de leurs responsabilités.

Par ailleurs, un élément important de l'ABD est de remettre en question les valeurs injustes et les normes concernant, par exemple, le genre, l'âge, l'ethnicité, la religion et la sexualité, en particulier comme partie du renforcement de la capacité des débiteurs d'obligations.

Quatre principes clés de L'ABD

La DUDH couvre un large éventail de droits. Les principes suivants : le droit à la non-discrimination, l'accès à l'information et le droit d'expression sont souvent mis en exergue dans l'ABD, puisqu'ils sont étroitement liés à ses stratégies de travail.

La non-discrimination

Tous les êtres humains ont les mêmes droits et nul ne devrait faire l'objet de discrimination sur quelque base que ce soit, par exemple le genre, l'âge, l'ethnicité, la religion, le handicap, l'identité de genre, l'orientation sexuelle. Les groupes les plus vulnérables de la société doivent être la priorité dans la coopération pour le développement.

La participation

Les détenteurs de droits concernés, indépendamment de leur genre, âge, ethnicité, religion, handicap, identité de genre, orientation sexuelle etc. devraient participer dans tout le processus de planification, suivi, et évaluation des interventions de développement et d'aide humanitaire. La perspective des personnes dans les situations vulnérables doit toujours être considérée comme point de départ de toute intervention, ayant pour objectif leur participation dans leur propre développement ainsi que dans celui de leur communauté, pour que leur situation change de manière durable.

La transparence

La transparence est une précondition de l'ABD dans la coopération au développement, tant en termes de participation que de redevabilité. À travers la transparence des systèmes de gouvernance, il est possible de s'assurer que les débiteurs d'obligations prennent leur responsabilité. Il est aussi nécessaire que les bailleurs et les organisations de la société civile soient transparents et ouverts, afin que les détenteurs de droits, et toute autre partie prenante, reçoivent l'information correcte concernant la mise en œuvre de la coopération au développement.

La redevabilité

L'objectif de la coopération au développement doit être que les débiteurs d'obligations morales et légales prennent leur responsabilité en s'assurant de la réalisation des droits humains. Un aspect important de l'ABD est donc de renforcer la capacité des détenteurs de droits de revendiquer leurs droits et tenir les débiteurs d'obligations pour responsables. D'autres moyens de promouvoir la redevabilité est d'engager et coopérer avec les débiteurs d'obligations ou de renforcer leur capacité.

L'ABD et le rôle de PMU et de ses partenaires

En tant qu'acteurs de la société civile, PMU et ses partenaires ont un rôle à jouer aussi bien dans l'autonomisation des détenteurs de droits de revendiquer leurs droits et de tenir les débiteurs d'obligations pour responsables, que dans le renforcement des capacités des débiteurs d'obligations, mais aussi dans la création de plateformes où les détenteurs de droits et les débiteurs d'obligations peuvent se rencontrer. Nous avons accès à un vaste réseau d'acteurs, et nous pouvons atteindre les parties prenantes à tous les différents niveaux de la société.

La base de notre travail est l'autonomisation des détenteurs de droits, sur un niveau individuel et collectif. En tant qu'acteur de la société civile, nous avons une possibilité unique de le faire par des moyens traditionnels, comme l'éducation et l'autonomisation économique, mais aussi par une approche holistique qui touche les autres domaines de la vie et qui recherche un sens, une raison et une estime de soi pour l'individu.

Avec notre vaste réseau et notre approche holistique nous pouvons aussi travailler avec les débiteurs d'obligations aux différents niveaux de la société, aussi bien au niveau national comme régional et local. Dans l'ABD, les débiteurs d'obligations sont traditionnellement définis comme étant surtout l'État et ses institutions. Ceci est une notion essentielle et fondamentale car l'État porte la responsabilité finale pour les personnes vivant à l'intérieur de ses frontières nationales. En tant qu'acteur basé sur la foi, il est aussi important pour PMU d'inclure les débiteurs d'obligations morales, comme les parents, les leaders religieux, les leaders traditionnels locaux et les leaders d'affaires. Ceux-ci ont des obligations morales envers leurs enfants, leurs congrégations, leurs communautés locales et leurs employés. Ces débiteurs d'obligations morales sont souvent plus proches des détenteurs de droits et détiennent un pouvoir plus direct en relation avec ceux-ci, spécialement dans les cas où l'État est fragile et faible. Ici, la clé est souvent de commencer par la sensibilisation des débiteurs d'obligations sur leurs devoirs, que ce soit les débiteurs d'obligations morales ou légales, et ensuite les aider à renforcer leur capacité de remplir ces obligations. En renforçant les organisations de la société civile, en créant des réseaux et des plateformes pour que les personnes puissent se mobiliser, PMU et ses partenaires peuvent aider les détenteurs de droits à avoir accès aux débiteurs d'obligations, et encourager un dialogue entre les différentes parties prenantes de la société.

Le pouvoir et la capacité d'agir

Le pouvoir et les relations de pouvoir sont des éléments importants dans l'analyse de la société et ses structures, et dans l'identification des détenteurs de droits et débiteurs d'obligations. Dans un monde brisé, le pouvoir est employé pour opprimer ceux qui sont sans pouvoir. Un objectif de l'ABD dans le travail de développement et le travail humanitaire est de remettre en question les structures de pouvoir existantes et de créer des possibilités de revendiquer leurs droits pour les personnes de pouvoirs limités. En d'autres mots, une clé est d'augmenter la capacité d'agir des marginalisés et des pauvres, afin qu'ils puissent façonner leur propre vie et réaliser leur plein potentiel. Le pouvoir peut être formel et informel, et les relations de pouvoir peuvent se baser sur beaucoup de différents facteurs, par exemple les moyens financiers, le genre, l'ethnicité, l'âge, la fonctionnalité, la religion, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Les structures soutenant le pouvoir et la pauvreté sont

complexes et multidimensionnelles et la perspective de l'ABD permet que l'on s'adresse aux différentes couches d'injustice dans le monde.

L'ABD et le travail de plaidoyer

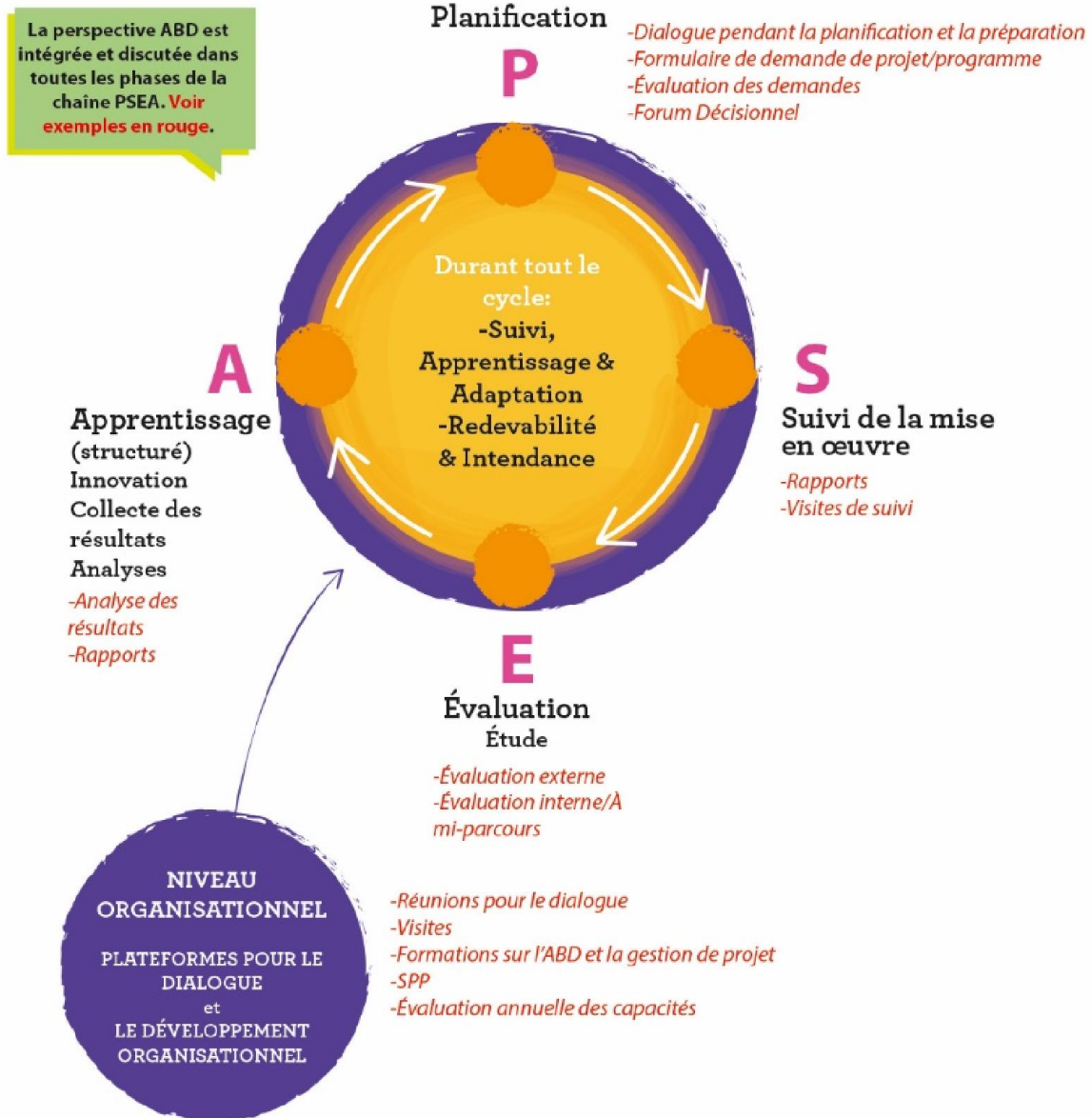
Une méthode importante dans le cadre de l'ABD est le plaidoyer. Celui-ci s'adresse aux détenteurs de droits et aux débiteurs d'obligations en donnant une voix aux plus vulnérables, en sensibilisant les débiteurs d'obligations et en exerçant une pression sur eux afin qu'ils remplissent leurs obligations. En tant qu'acteur de la société civile, PMU cherche à s'engager dans le plaidoyer en coopérant intimement avec les acteurs locaux et avec ses partenaires par le plaidoyer appelé « participatif ». Celui-ci renforce l'aspect ABD dans notre travail de plaidoyer puisqu'il contribue à l'autonomisation des détenteurs locaux de droits et renforce la société civile et sa capacité de créer des plateformes de dialogue entre détenteurs de droits et débiteurs d'obligations.

Le plaidoyer est aussi un moyen d'exploiter la force collective qui existe en mobilisant les personnes et en travaillant ensemble pour un objectif commun. En planifiant, organisant et mettant en œuvre des campagnes de plaidoyer, les détenteurs marginalisés et vulnérables ont la possibilité d'élever leurs propres voix et de parler d'une voix pour une cause commune.

L'ABD intégrée dans les systèmes et méthodes

L'ABD n'est pas une méthode ad hoc, ou des lentilles par lesquelles analyser les interventions de développement et d'aide humanitaire de PMU. Elle est plutôt la base de notre travail et une perspective intégrée dans toutes les phases du cycle de nos projets et programmes, comme le montre le modèle ci-dessus. Dans la phase de planification, les formulaires de demande et d'évaluation sont basés sur les concepts de droits et obligations, et l'ABD offre une perspective clé dans les dialogues et les décisions. Pendant la mise en œuvre et le suivi, l'ABD guide la mise en œuvre des visites et le suivi des projets, ainsi que les comptes rendus des résultats. Les évaluations internes et externes sont effectuées en donnant la priorité à la perspective des détenteurs de droits, et en assurant la transparence et la redevabilité. Une phase d'apprentissage structurée et organisée permet à PMU de capitaliser sur les leçons apprises à travers le cycle de projet/programme, d'avancer pour comprendre, engager et autonomiser les détenteurs de droits. Par ailleurs, au niveau organisationnel, l'ABD sous-tend le développement de méthodes, le travail de plaidoyer, l'évaluation des capacités des partenaires, les workshops et formations thématiques etc.

Le cycle de projet/programme de PMU et l'ABD



Les risques et les défis

Dans toutes les approches et les stratégies, il existe des défis et des risques qui doivent être pris en compte en relation avec l'ABD. Ceux-là ne doivent d'aucune manière limiter le travail de PMU et ses partenaires envers une société plus égale, mais il est néanmoins important de les considérer durant tout le cycle des projets et programmes.

- Dans certains contextes, L'ABD peut être perçue comme un agenda occidental et une menace contre le statu quo ou contre ceux qui sont privilégiés par les relations de pouvoir existantes. Dans ces contextes, les principes de l'ABD doivent quand même être appliqués, mais pour assurer les meilleures conditions de travail possible, et pour éviter

de mettre les personnes en danger, il sera quelquefois nécessaire d'employer un vocabulaire différent.

- Compte tenu du point précédent, le risque inhérent à l'utilisation d'une terminologie des droits humains et de l'ABD ne doit pas être négligé, ni sous-estimé. Le fait de diffuser et publier cette politique pourrait, dans certains cas, poser une menace au partenaire local et aux défenseurs des droits humains. Il est important que tous ceux qui travaillent pour ou communiquent pour PMU dans ces contextes soient conscients de ces risques, et il faut consulter le leader régional en cas de doute.
- L'ABD met souvent en lumière les droits des détenteurs de droits en tant qu'individus. Cependant, dans la plupart des contextes où travaillent PMU et ses partenaires, la culture dominante souligne la communauté plutôt que l'individu. Il est donc important de reconnaître la perspective communautaire, et de s'adresser aux détenteurs de droits pas uniquement en tant qu'individus mais aussi en tant que groupes de personnes vivant dans des conditions similaires ou travaillant pour le même objectif.
- La mauvaise compréhension et l'abus de l'approche basée sur les droits peuvent créer une image des personnes comme étant des récepteurs passifs au lieu des acteurs avec des responsabilités. Pour éviter ceci, il est important d'appliquer les principes de l'ABD, plutôt que de se concentrer sur le vocabulaire et les mots de développement qui sont à la mode.
- Le travail pour les droits humains est un engagement à long terme qui donne rarement des résultats rapides. PMU reconnaît l'importance de coopérer avec ses partenaires durant de longues périodes, et de planifier et suivre les projets d'une façon qui assure que le changement s'effectue dans le cadre du cycle de projet sans oublier que nous cherchons à construire une transformation de la société qui aura un impact durable.